

LES MÉTALLOS, UN CHOIX NATUREL



UN SYNDICAT :
UN REMPART
POUR
SE PROTÉGER

RIO TINTO COUPE. L'USINE GRANDE-BAIE EST TOUCHÉE. C'EST LE TEMPS DE SE REGROUPER.

Rio Tinto multiplie les coupures dans les installations de la région.

Récemment, c'était **l'usine Grande-Baie** qui était dans la mire avec des réductions de postes et d'éventuelles réductions des conditions de travail.

C'est le temps de se regrouper pour protéger vos emplois et vos conditions de travail. Un syndicat, c'est votre seul rempart contre l'appétit sans limite de l'employeur.

SE SYNDIQUER : VOTRE DROIT

Vous êtes tout à fait dans votre droit en adhérant à un syndicat.

C'est **sécuritaire**

L'employeur n'a pas le droit de faire du chantage ou de la désinformation, vous êtes protégés par le Code du travail (article 13).

C'est **confidentiel**

L'employeur ne saura pas que vous avez signé une carte : l'article 36 protège la confidentialité pendant le processus d'accréditation.

C'est **gagnant**

En signant une carte, vous ne pouvez pas perdre : l'employeur doit maintenir vos conditions jusqu'à la première convention collective, à moins d'entente avec le syndicat (art 59). Mais vous aurez la possibilité de gagner en négociant collectivement.

C'est **votre droit**

Des personnes ont été avisées par l'employeur que la sollicitation syndicale est interdite dans l'usine. Remettons les pendules à l'heure : ce qui est interdit, c'est de solliciter ou de

signer une carte *pendant les heures de travail*. Mais votre temps de pause et de repas vous appartient.

C'est **former un vrai syndicat**

Il arrive aussi que la compagnie tente de contrôler un syndicat, on appelle ça un syndicat jaune ou de boutique. On ne le souhaite à personne, puisque les syndicats complaisants affaiblissent les conditions de travail.

N'hésitez pas à vous renseigner. Des gens bien informés prennent de bonnes décisions.

LES MÉTALLOS, UN CHOIX NATUREL



LES MÉTALLOS, C'EST UN SYNDICAT QUI A FAIT SES PREUVES. C'EST LE PLUS GRAND SYNDICAT DU SECTEUR PRIVÉ AU QUÉBEC ET CELUI QUI COMPTE LE PLUS DE MEMBRES DANS L'ALUMINIUM AU QUÉBEC.

C'est un syndicat solide qui offre beaucoup de services aux sections locales, tout en respectant leur autonomie pleine et entière.

C'est un syndicat international équipé pour négocier avec une multinationale comme Rio Tinto.

Choisir les Métallos :

- c'est élargir nos alliances ;
- c'est faire grandir notre force collective ;
- c'est être en lien avec les autres sections locales du secteur de l'aluminium dont celle d'ABI à Bécancour ;
- c'est être en lien avec les autres installations

québécoises de Rio Tinto à Havre Saint-Pierre, Sept-Îles et Sorel ;

- c'est la possibilité de tisser des liens avec les travailleurs des autres gros joueurs de l'industrie lourde comme ArcelorMittal, Glencore, Alcoa, Rio Tinto ;
- C'est choisir l'expertise et la solidarité.

Avec les Métallos, on se donne les moyens de négocier avec Rio Tinto, de se faire respecter en s'appuyant sur des ressources techniques et un réseau d'alliances dont les antennes se déploient jusqu'à l'international.

AVEC LES MÉTALLOS, ON SE DONNE LES MOYENS DE NÉGOCIER AVEC RIO TINTO, DE SE FAIRE RESPECTER EN S'APPUYANT SUR DES RESSOURCES TECHNIQUES ET UN RÉSEAU D'ALLIANCES DONT LES ANTENNES SE DÉPLOIENT JUSQU'À L'INTERNATIONAL.

LA COTISATION SYNDICALE

Au Syndicat des Métallos, la cotisation syndicale s'applique ainsi :

- 1,45 % des gains, jusqu'à un maximum de 2,8 fois le revenu horaire moyen du membre (à laquelle s'ajoute un montant de 2 cents l'heure travaillée pour le recrutement) ;
- de cette cotisation, 44 % va au syndicat local, un pourcentage très élevé comparé aux autres syndicats.

Ces cotisations syndicales sont déductibles d'impôt.

Le Syndicat des Métallos ne prélèvera pas de cotisations la première année, le temps que la première convention soit négociée.

EXEMPLE DE COTISATION SYNDICALE

| | HEBDOMADAIRE |
|---|-------------------|
| Salaire moyen 44,63 \$/heure | 1785,20 \$ |
| Cotisation 1,45% | 25,89 \$ |
| Cotisation 2 cents /heure | 0,80 \$ |

LES MÉTALLOS, UN CHOIX NATUREL



QUESTIONS ET RÉPONSES

Y a-t-il un risque d'être « bumpé » par des travailleurs venant d'une autre installation en se syndiquant ?

Chez les Métallos, chaque syndicat est autonome. Rien dans nos conventions ne donne de droits à ceux qui sont à l'extérieur de notre accréditation syndicale (contrairement à d'autres syndicats).

Est-ce qu'on va faire la grève ou vivre un lockout ?

Chez les Métallos, ce sont les membres qui décident, de A à Z.

Une chose est certaine, c'est votre comité de négociation qui pourra négocier avec l'employeur, appuyé par les services des Métallos, et en bout de ligne les décisions reviennent à tous les membres.

Si jamais vous deviez vivre un conflit, vous pourrez compter sur un fonds de grève illimité parmi les plus généreux au Québec, qui n'aurait pas à être remboursé. Vous auriez aussi l'appui concret des Métallos du Québec et de partout, qui sont connus pour leur

grande solidarité. C'est une grande famille qui s'entraide.

Qu'en est-il vraiment du conflit à Alma en 2012 ?

En 2012, le lockout a été décrété devant le refus des membres de céder de bons emplois à la sous-traitance.

On peut dire mission accomplie. Le conflit a permis de limiter la sous-traitance à un maximum de 15 % d'une banque d'emploi désignée à l'avance et de maintenir les emplois de relève dans les opérations en continu.

LES MÉTALLOS, C'EST UNE GRANDE FAMILLE QUI S'ENTRAIDE...

... ET QUI
NE LAISSE
PERSONNE
DERRIÈRE.



LES MÉTALLOS, UN CHOIX NATUREL



L'UNION
FAIT
LA
FORCE



LES MÉTALLOS N'HÉSITENT PAS À TRAVAILLER EN COALITION POUR LE MEILLEUR INTÉRÊT DES TRAVAILLEURS DE LA RÉGION.

Lors de la dernière négociation, les Métallos ont participé activement à la Coalition intersyndicale formée des travailleurs d'Énergie électrique Nord (SCFP), du Roberval-Saguenay Division Saguenay (Métallos), des travailleurs du Port de mer (Unifor) et de l'usine Alma (Métallos).

Créé en 2012, ce regroupement unit nos forces pour mieux défendre les intérêts de tous. La dernière négociation en 2015 a permis de faire plusieurs avancées afin de mettre nos organisations à niveau à partir des gains faits par chacun dans le passé.

La Coalition intersyndicale a permis de résister aux demandes de l'employeur qui voulait nous imposer les résultats de la négociation conclue avec un autre syndicat. La coalition a permis d'aller chercher des avantages pour nos membres dans le futur.

EN JOIGNANT LE SYNDICAT DES MÉTALLOS, VOUS ALLEZ CHERCHER LES MEILLEURES RESSOURCES AU QUÉBEC, DES ALLIANCES INTERNATIONALES FORTES ET VOUS POURREZ JOINDRE CE GRAND REGROUPEMENT STRATÉGIQUE QU'EST LA COALITION INTERSYNDICALE.

DONNEZ-VOUS UNE VOIX FORTE !

POUR SE PARLER OU SE VOIR !

contact : Sylvain Maltais

Tel : 418 720-6739

Courriel :

maltaissylvain@gmail.com

www.metallos.org